ment de l'agriculture, c'est-à-dire au relèvement de la fortune de la France (Applaudissements unanimes).

Après quelques mots de M. Delagorce et de M. Géry Legrand, M. le préfet déclare la séance levée.

Le baron Raoul Jessaint, ancien percepteur à Lille, épouse Mlle Marguerite Moret de Rochefort. Le mariage aura lieu dans la seconde quinzaine de janvier.

Affaires de mœurs. — Nous avons parlé d'une affaire de mœurs dont l'instruction se faisait en ce moment. L'enquête, intelligemment conduite, a pu obtenir des aveux de la victime, Egénie Niffle, de Paris. Cette jeune fille était logée à l'hôtel Vauban, rue Esquermoise. La propriétaire de cet hôtel, la femme Defoort et la femme De Smeck, cabaretière, de Moulins-Lille, ont été arrêtées.

La femme Defoort serait aussi accusée d'excitation de mineures à la débauche.

Chronique des accidents. — Le nommé Albert Enaut, cocher à Roubaix, conduisant hier, vers 7 heures du soir, la voiture de ses maitres, rue Nationale, à Lille, voulut descendre et posa malheureusement le pied sur la roue. Il glissa et, tombant par terre, se brisa la jambe. Il a été reconduit en voiture à Roubaix.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Session extraordinaire du vendredi 17 décembre 1885

Présidence de M. Hassebroucq, maire.

La séance est ouverte à 8 h. 45. — L'appel nominal ne constate la présence que de seize membres, nombre insuffisant pour délibérer, mais six conseillers arrivent ce qui porte le nombre a vingt-deux.

M. Lefrançois s'est fait excuser. Absents: MM. Rasson, Dupont-Chopart, Leloir, Doublemart, Delsalle, Desmettre, Dessauvages, Monmarché et Delmasure.

M. G. Glorieux est nommé secrétaire pour la session.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du 27 novembre.

Observations au procès-verbal

M. le Maire demande la rectification suivante : Au sujet de la question soulevée par M. Honoré-Dumortier sur la place qui devrait exister devant la gare, il a dit : « Le conseil pourrait faire ses réserves. » — En raison des charges nombreuses qui lui incombent, l'administration désirerait être aidée par un membre du conseil pour traiter cette importante et difficile question.

M. Honoré Dumortier a en sa possession plusieurs plans primitifs de la gare qu'il présente au Conseil.

M. le Maire réclame le concours et l'initiative de M. Honoré « sinon pour agir, dit-il, du moins afin de » nous donner des indications pour agir. »

M. Bigo propose de soumettre les documents à l'avocat de la ville.

M. F. Derveaux présente à son tour une observation. « Dans le procès-verbal il y a cette phrase « Si cet » homme s'était adressé au Bureau de Bienfaisance il » aurait eu des secours » Or cet homme est bien venu » nous dire que depuis sept semaines il couchait sous » l'*édredon municipal*, mais nous n'avons pas pu lui » venir en aide puisque les billets de logements sont » supprimés. »

M. le Maire. — Ce que j'ai dit c'est que si j'avais été » informé du fait, j'aurai dû demandé au bureau de bien» faisance un secours qui n'aurait pas été refusé puis» qu'il y a au budget un article pour *indemnités de* » *logement*. »

M. Derveaux. — « Mais cet article n'a trait qu'aux » secours de loyers ce qui n'a pas de relation avec les » billets de logement que j'ai demandés. »

Le procès-verbal est adopté.

Visite des écoles par la commission d'hygiène

L'administration ne voit pas d'inconvénients à déférer au vœu déposé dans la séance du 27 novembre tendant à ce que les écoles communales soient visitées par la commission d'hygiène, pourvu toutefois que les autorités compétentes n'y trouvent pas d'obstacles.

Compte-rendu administratif du Bureau de bienfaisance

M. le Maire. — « En raison de l'importance de la » question soulevée au sujet d'un inspecteur civil et » sur laquelle nous tenons à donner notre avis, nous » demandons la remise de la discussion à la prochaine » séance. »

M. Dewyn. — « Dans une séance précédente j'ai » demandé un état des sommes prélevées pour droit » des pauvres et je n'ai pas encore pu l'obtenir. »

M. le Maire. — « J'ai reçu aujourd'hui même une » lettre des Administrateurs du Bureau de Bienfaisance » à ce sujet : des renseignements à fournir par les » employés de l'Hôtel de Ville sont nécessaires pour » établir ce relevé. »

M. Dewyn. — « Le Bureau de Bienfaisance traite » les affaires à sa guise. Si j'ai demandé ce relevé » c'est afin de savoir comment le droit des pauvres est » appliqué. Pour les courses, fête qui a duré deux jours » et a donné des bénéfices considérables à son entre» preneur, le Bureau de Bienfaisance s'est contenté » d'une somme insignifiante tandis qu'il a réclamé » un droit plus fort sur le produit d'une autre fête qui » n'a pas donné de bénéfices. »

M. Monnier. — « Monsieur Dewyn exagere le béné» fice produit par les deux journées courses ; d'ailleurs » l'entrepreneur avait transigé avec le Bureau de Bien» faisance, pour 250 frs. M. Dewyn veut faire allusion » au combats de coqs. »

M. Bigo. — « Nous ne sommes pas Bureau de Bien» faisance et nous n'avons pas à critiquer. »

M. le Maire. — « Le rôle du Conseil se borne à » émettre un avis au sujet des comptes, mais nous » n'avons pas à formuler des appréciations sur les actes » d'administrateurs qui remplissent avec dévouement » leur difficile mandat. »

M. Grau. — « L'administration du Bureau de Bien» faisance a fait preuve de partialité à mon égard. »

M. Dewyn. — « M. Grau organise une fête dont il ne » tire aucun profit, l'entrepreneur des courses réalise » des bénéfices, ce dernier ne paie que 250 frs et on » réclame 350 frs à M. Grau ! »

M. le Maire. — « Si M. Grau a été condamné c'est » parce qu'il a prétendu ne rien payer et c'est alors que » le Bureau de Bienfaisance, qui doit toujours faire le » nécessaire pour augmenter ses ressources, a été obligé » d'appliquer son droit strict et d'attaquer M. Grau » devant le Conseil de Préfecture. »

M. Derveaux. — « Sur quoi le Conseil de Préfecture » se base-t-il pour prélever un profit sur des combats » défendus par la loi Grammont ? »

M. Dewyn. — « Je reviens à cette question de par» tialité, comment se fait-il que M. Grau ait été con» damné à payer un droit sur des combats de coqs » alors qu'on ne réclame rien pour les importants con» cours de pigeons. Il faudrait en conclure qu'il y a » pour le Bureau de Bienfaisance des personnes agré» ables et des personnes désagréables. »

M. le Maire. — « Je repousse un tel reproche à l'a» dresse des administrateurs. Cette discution ne peut » conduire à rien. Vous avez le droit d'émettre un avis » défavorable si vous le voulez. Je demande la remise » à la prochaine séance. » *(A suivre.)*

CONCERTS ET SPECTACLES

L'Alliance chorale, de Roubaix, donnera, vendredi 25 décembre, à sept heures, une soirée bachique, à ses membres honoraires, dans son local, rue Jeanne d'Arc.

BELGIQUE

Bruxelles. — La Chambre discutera au commencement du mois de janvier la proposition de la députation de Nivelles sur les droits d'entrée sur le bétail. La proposition sera vraisemblement adoptée.

Tous les ministres la voteront excepté M. Bernaert, chef du cabinet.

Plusieurs représentants libéraux des centres agricoles, qui sont soumis à la réélection de 1886, la voteront pour donner satisfaction aux électeurs.

Le projet sur la réserve de l'armée sera également discuté en janvier, et adopté par suite d'une entente entre le gouvernement et la droite.

Tournai. — *Nécrologie.* — On lit dans le *Courrier de l'Escaut* :

« C'est une précieuse existence, consacrée toute entière aux œuvres de charité et de dévouement, qui vient de s'éteindre au Collège épiscopal de N.-D. de la Tombe.

» Madame Augustine Moreau s'est pieusement endormie dans le Seigneur à l'âge de 80 ans.

» La congrégation des Dames de la Ste-Union perd en elle religieuse d'élite, qui a fait partie pendant de nombreuses année du Conseil supérieur de son ordre.

» Attachée depuis 49 ans au collège de la Tombe dont elle a vu la fondation, Madame Augustine laissera un souvenir impérissable chez tous ceux qui ont pu apprécier sa charité si délicate, son activité infatigable et sa bonté vraiment maternelle. »

Ville de Verviers. Conditionnement public des matières textiles
Consignations—Magasinage des marchandises.

Etat-Civil de Wattrelos. — Naissances du 13 au 20 décembre.. — Marie Beny, Vieille Place. — Jules-Emile Hottebar, Vieille-Place. — Alfred Tieghem, Cretinier. — Céline Vandevoorde, Martinoire. — Arthur Beny, Sartel. — Jules Delattre, Paradis. — Héléna Hespel, Vieille Place. — Léa Castel, Vieille Place. — Hélène Doutreluingne, Breuil. — Flore Molard, Sartel. — Zoé Merchier, Laboureur. — Henri Leroi, Beck. — Jules Fauvarque, Vieille-Place. — Henri Deffrennes, Touquet. — Albert Luddens, Crétinier. — Hélène Bonenfant, Petit-Paris. — Marie Hoerner, Bas-Chemin. — Rénilde Vermeulen, Winhoutte. — Henri Havrin, Sartel. — Virginie Waelkens, rue du Greffier. — Angèle Jacquart, Crétinier.

Publications de mariages du 20 décembre :—Entre Henri Benoit, 24 ans, fileur et Célina Aelgoet, 23 ans, rattacheuse. — Adolphe-Charles Destoop, 22 ans, sabottier et Coralie-Marie Brys, 23 ans, tisserande.

Déclarations de décès du 13 au 20 décembre. — Henri Courselle, 2 mois, Gauquier. — Marie Leclercq, 17 mois, Sapin-Vert. — Jean-Baptiste Spilers, 19 ans 6 mois, ouvrier de fabrique, Hôpital. — Auguste Vancauwemberge, 11 mois, Laboureur. — François Boucau, 28 ans 4 mois, fileur, Hôpital. — Maria Debyttère 24 ans 4 mois, sans profession, Hospice. — Marie Delaere, 12 ans 10 mois, sans profession, Touquet. — Laure Thibault, 1 an, Crétinier. — Emmanuel Fourment, 36 ans 8 mois, pharmacien, rue de l'Eglise.

CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 14 au 19 décembre 1885.

		Nomb. de colis.	Poids brt.
1re	Laines peignées mécaniquement	3.547	381.750 k.
2e	» blousses	11	1.149
3e	» filées	835	89.427
4e	» Soies	16	995
5e	» Cotons	478	51.274
	Totaux.	4.887	524.595

Décreusage 18 1/2 opérations. Tirage 380 1/2 opérations
Le Directeur de la Condition publique de Roubaix, A. Musin.

Caisse d'Epargne de Tourcoing. — Séance du 20 décembre. Somme versée à Tourcoing, par 127 déposants, dont 19 nouveaux, 31,249 fr. ». Somme versée à Halluin, par 5 déposants, dont 1 nouveau, 6,000. Somme versée à Linselles, par 10 déposants, dont 0 nouveaux, 5,005. Somme versée à Roncq, par 3 déposants, dont 1 nouveau, 3,230. Somme versée à Bondues, par 1 déposant, dont 0 nouveau, 50. Somme versée à Bousbecque, par 1 déposant, dont 0 nouveau, 10. Total des recettes de la semaine : 43,534 fr. ».

Remboursements : à Tourcoing, à 23 déposants, francs 7.020,43. A Halluin, à 0 déposant, ».». A Linselles, à 3 déposants, 620 35. A Roncq, à 5 déposants, 2224,55. A Bondues, à 0 déposant, ».».». A Bousbecques, à 1 déposant, 217,38. Total des remboursements de la semaine fr. 10,082.71

Administrateurs du mois de décembre : A Tourcoing, MM. E. Destombes et J. Ducoulombier. A Halluin, M. Bailly-Carette. A Linselles, M. H. Lepers. A Roncq, M. Ch. Couvreur. A Bondues, M. Delefortrie. A Bousbecque, M. L. Vanrullen. *Le caissier*, A. Paillard.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Goupil-Clément qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Camille Goupil, décédée à Roubaix, le 20 décembre 1885, à l'âge de 3 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mercredi 23 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 22, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Paix, 50.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 23 décembre 1885, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Monsieur Pétrus Browaeys, veuf en premières noces de Dame Sophie Vandegeluchte, époux de Dame Colette Verbrugge, décédé à Roubaix, le 25 novembre 1885, dans sa 7e année, administré des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Les pigeons voyageurs. — Le ministère de la guerre vient de faire établir à Briançon, un poste de pigeons voyageurs qui, de concert avec les sujets des sociétés colombophiles de la région du 14e corps, pourraient servir à entretenir des communications aériennes entre les différentes places fortes de la frontière alpine.

Au Congo. — Une lettre du P. Augouard, chef de la mission française de Linzolo, près du Stanley-Pool, donne des détails propres à montrer quel développement le passage incessant des caravanes le long du Congo procure déjà au commerce le long du bas fleuve, et combien les relations entre blanc et indigènes en sont améliorées.

A propos de son voyage entre Sanghila et Manyanga, — les deux dernières stations de l'Etat du Congo sur la rive droite du bas fleuve, — voici de qu'écrit le P. Augouard :

Quelle différence avec le voyage précédent ! Aujourd'hui, nous sommes connus partout, les chefs viennent à notre rencontre, et les populations au lieu de fuir ou d'entrer en hostilité, nous apportent des vivres en grande quantité. Vu la nombreuse caravane que je conduis (160 hommes) je ne puis donner à chaque homme les vivres qui lui sont nécessaires. Je leur distribue donc une certaine quantité d'étoffes, avec lesquelles ils achètent les provisions du jour.

Chaque soir, le camp se transforme ainsi en un vaste marché où se mêlent les poules, les chèvres, les porcs et les chiens. Pour deux jours, je donne à chaque homme un pli d'étoffe, soit environ 0m 70 ; moyennant quoi il trouve abondamment de quoi se nourrir.

Entre Isanghila et Manyanga, un chef voulut absolument nous faire rester chez lui, nous invitant à prendre tout le terrain que nous voudrions. Pour nous prouver son amitié, il nous accompagna jusqu'à Manyanga, et nous rendit toutes sortes de bons offices pendant le voyage.

Les maîtres valent mieux que ne pensent les serviteurs.

Telle est la moralité qu'on pourrait tirer la petite anecdote suivante, cueillie dans les journaux d'Anvers :

Un habitant de cette ville avait à son service une cuisinière qu'il tenait en haute estime. La cuisinière, de son côté, aimait beaucoup son maitre et avait en lui une confiance absolue, à telle enseigne qu'elle lui confia un jour ses petites économies — converties en quelques obligations de la ville de Bruxelles — avec prière de surveiller les tirages.

Récemment, le numéro de l'une de ces obligations sortait de l'urne avec une prime de cinquante mille francs.

M. A... ne souffla mot à sa servante de cette magnifique aubaine. Il savait que la brave fille, circonvenue par un galantin peu recommandable, voulait nouer avec lui les liens de l'hyménée. Là décider à renoncer à ce mariage ne fut pas chose facile, mais enfin, M. X..., usant de persuasion et de bons conseils, réussit à rompre cette liaison.

A peu de temps de là, la cuisinière faisait de nouveau part à son maitre de son intention de se marier, mais cette fois avec un honnête et courageux ouvrier.

Renseignements pris, M. X... manda les deux fiancés et leur annonça, à brûle-pourpoint, qu'ils étaient à la tête d'une fortune de 50,000 fr. Bonheur des futurs époux. Joie du maitre... On voit d'ici le tableau.

L'hypnotisme téléphonique. — Sous ce titre, M. de Parville décrit dans sa revue scientifique du *Journal des Débats* une curieuse expérience de M. Liégeois, professeur à la faculté de Droit de Nancy. Ce dernier endort à distance par ordre transmis téléphoniquement et reproduit de loin tous les phénomènes suggestifs qu'il a déjà fait connaitre. L'expérience a été faite à Nancy sur une ligne téléphonique de 1,500 mètres appartenant au *Courrier de Meurthe-et-Moselle*. Le sujet était à une des extrémités de la ligne avec les récepteurs aux oreilles, et l'opérateur se tenait à l'autre extrémité. On suggère au sujet de s'endormir et il s'endort. On provoque des hallucinations ; on suggère des actes pendant le sommeil ou après le réveil. Tout réussit comme si le sujet était sous les yeux de l'expérimenteur. On commande téléphoniquement la paralysie des jambes, et le sujet ne peut plus se lever.

Par le téléphone encore, M. Liégeois endort un jeune homme et lui suggère des actes délicieux ou des impulsations criminelles ; le sujet trouvera un révolver caché sous un journal et il devra tuer à son réveil telle personne et voler une pièce de 5 fr. à telle autre personne. Le jeune homme est réveillé, et au bout d'un certain temps, au milieu d'une grande agitation, il découvre le révolver et tire. L'arme, bien entendu, n'était pas chargée. Un peu après, il soustrait la pièce de 5 fr. sans le moindre scrupule. Dans une autre série, d'expérience, on dit par le fil téléphonique à une jeune fille endormie, qu'elle aura à éternuer six fois à so réveil, à chanter un air des *Noces de Jeannette* etc. Et ainsi fut fait stictement.

Il est évident que dans beaucoup de cas la suggetion est susceptible de se trausmettre téléphoniquement. On endormirait certainement un sujet de Paris à Reims à 217 kilomètres de distance. L'expérience n'est que curieuse ; cependant elle montre bien la puissance de l'imagination sur les sujets hypnotisable. La voix leur parvient nettement ; il n'en faut pas plus pour que la suggestion produise tous ses effets. Il suffit du reste qu'un sujet pense qu'il doit s'endormir pour qu'il s'endort réellement. Aussi M. Liégeois présume qu'au téléphone on pourrait même substituer le phonographe. C'est une application imprévue de l'invention d'Edison. Il suffirait de transcrire un ordre sur la feuille de plomb et de tourner la manivelle. L'instrument parlera à haute voix et le sujet obéira au commandement transmis par le phonographe. Ces essais n'ont pas évidemment grande portée ; encore est-il qu'ils valaient la peine d'être mentionnés pour mémoire.

PENSÉES DIVERSES

Le monde ne manque pas de conseillers, mais d'écouteurs.

O. Pirmez. (*Heures de philosophie*, n° 273)

* * *

Pour le peuple, il n'y a de bons livres que les meilleurs. Saint Marc Girardin. (*Débats*).

* * *

La suffisance n'exclut pas le talent, mais elle le compromet. Vicomte de Bonald (*Pensées*).

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Election législative de Tarn-et-Garonne

SUCCÈS DES CONSERVATEURS

Montauban, 21 décembre. — MM. Trubert, Arnault, Prax-Paris et Brunel, candidats conservateurs, sont réélus.

MM. Trubert, Arnault, Prax-Paris et Brunel avaient été invalidés dernièrement par la majorité républicaine.

Elections de conseillers généraux

Deux élections de conseillers généraux ont eu lieu hier en Bretagne.

A Saint-Brieuc (canton-sud), M. Pradal, maire de Saint-Brieuc, républicain centre-gauche, a été élu par 2,985 voix, contre 1,827 à M. Hémery, monarchiste.

Il s'agissait de remplacer M. Piédevache, républicain, décédé.

Pour le canton de Quiberon (Morbihan), il y a ballottage. M. Rio, républicain, a obtenu 643 voix; M. Legloahec, centre gauche, 632 ; M. Langlois, monarchiste, 300. Il s'agissait de remplacer M. Gressy, républicain, dont on se rappelle la terrible mort subite la veille des élections du 4 octobre auxquelles il était candidat.

Une grave affaire

Nous lisons dans le *Conciliateur* de la Corrèze : « On nous raporte un bruit bien étrange, mais d'une extrême gravité, et que nous raconterons lorsque nos renseignements seront plus complets. Il s'agirait tout bonnement d'une escroquerie commise récemment par un fonctionnaire important républicain, de la Corrèze. »

La mémoire de Gambetta

Paris, 21 décembre. — Des placards injurieux pour la mémoire de Gambetta ont été apposés, dans la nuit de vendredi à samedi, sur la palissade en planches élevée autour du monument en construction sur la place du Carrousel. Ces placards, enlevés samedi matin, ont été réapposés la nuit dernière.

Inauguration du monument commémoratif de Nuits

Nuits, 21 décembre. — Hier a eu lieu à Nuits l'inauguration du monument élevé sur le champ de bataille en mémoire des sanglants combats du 18 décembre 1870.

Il s'agissait de défendre contre les Allemands la route qui leur livrait l'accès de Lyon ; les forces allemandes étaient évaluées à 12,500 hommes, nous n'en avions que 8,000 à mettre en ligne.

Un millier de Badois tombèrent; de notre côté les pertes s'élevèrent à 1,200 hommes qui appartenaient à la première et à la première légion des mobilisés du Rhône, aux francs-tireurs et aux mobiles de la Gironde.

Quatre cents anciens légionnaires, les familles des morts ainsi que de nombreuses sociétés de la région lyonnaise s'étaient rendus à Nuits pour assister à l'inauguration du monument commémoratif.

M. Sadi-Carnot, ministre des finances, s'était fait excuse au dernier moment.

Six discours ont été prononcés par le général Tricoche, les préfets du Rhône et de la Côte-d'Or, et M. Kœnig, de la ligue des Patriotes.

A la suite de la cérémonie d'inauguration qui a eu un caractère très imposant et a été favorisé par un temps magnifique, le cortège officiel a été visiter le cimetière de Nuits où reposent côte à côte Français et Allemands.

Deux démentis

On lit dans la *Paix* : « Plusieurs journaux ont annoncé que M. le Président de la République avait reçu dans la journée de samedi le colonel Herbinger. Cette nouvelle est inexacte. »

On lit dans la *République française* : « Contrairement aux affirmations de plusieurs journaux aucun changement n'a eu lieu dans le comité de direction de la *République française*. »

Congrès de comptables

Paris, 24 décembre. — Hier a eu lieu à l'hôtel des chambres syndicales, rue de Lancry, la réunion du congrès des comptables. L'objet de cette réunion, c'était l'examen d'un projet de fédération des groupes comptables en une ou plusieurs chambres syndicales.

La canonnière le « Chamois »

Le *Gaulois* publie une dépêche d'après laquelle la canonnière le *Chamois* destinée au Tonkin aurait coulé hier en rade de Toulon. Il n'y aurait pas eu d'accidents de personnes.

La persécution religieuse

Carcassonne, 21 décembre. — La persécution infâme continue ! Six prêtres viennent encore d'être privés de leur traite ment,

Agen, 21 décembre. — La persécution s'abat à présent sur le clergé de Tarn-et-Garonne.

Par décision ministérielle du 12, huit desservants cesseront de recevoir, à partir du 1er janvier prochain, le payement des traitements ou des indemnités attachés à leur titre, si, à cette date, l'autorité diocésaine n'a pas procédé à leur déplacement.

L'affaire du duc de Séville

Madrid, 21 décembre, 1 h. matin. — L'affaire du duc de Séville sera soumise à un conseil de guerre.

D'autre part, une dépêche adressée au *Figaro* annonce qu'hier soir le duc de Séville a été mis en liberté. Il s'est rendu chez le président du conseil et a protesté énergiquement, en présence de M. Sagasta, contre toute intention politique qu'on pourrait lui prêter.

Malgré cela, le grade de lieutenant-colonel du régiment d'Albuera lui a été retiré et l'affaire sera soumise à un conseil de guerre.

Une île nouvelle

Londres, 21 décembre. — Le consul des Etats-Unis à Samoa annonce qu'un île de deux milles de longueur sur 250 pieds de large a surgi dans la mer, à 40 milles environ des îles Tonga, latitude 20 28 Sud, longitude 175 21 Ouest.

Mineurs ensevelis

New-York, 21 décembre. — Vingt-neuf mineurs ont été ensevelis hier, dans une mine, à Nanticoke (Pensylvanie), par suite d'une irruption d'eau et de sable mouvant. Il est impossible de les secourir et on pense qu'ils ont dû tous périr.

Le récent ouragan de l'Amérique centrale

New-York, 21 décembre. — On a reçu ici des détails au sujet du récent ouragan qui a dévasté l'isthme de Panama le 2 décembre. Quinze vaisseaux ont été détruits et cinquante personnes ont perdu la vie. Les dégats sont évalués à un million de dollars (5,180,000 francs.)

Menaces contre le prince de Galles

Londres, 21 décembre. — Hier, ont comparu devant le tribunal de police de Bow streets, les époux John et Sarah Magee, prévenus d'avoir adressé au prince de Galles deux lettres comminatoires lui demandant une somme de 750 livres sterling. Le juge n'a pas donné lecture de ces lettres, mais, d'après les renseignements publiés par les journaux anglais, John Magee y dit qu'il a été désigné par une société secrète pour assassiner le prince de Galles et qu'il lui fallait 750 livres sterling pour pouvoir émigrer en Amérique et échapper aux rancunes de la société secrète dont il ne voulait pas exécuter les ordres.

Après avoir entendu la déposition de l'agent de police qui a arrêté les prévenus, le tribunal a ajourné l'affaire a mercredi prochain.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le Parlement irlandais

Londres, 21 décembre. — Le *Times* dit que le projet de M. Gladstone relatif au Parlement irlandais est abandonné, à la suite d'un désaveu général de l'opinion. Le Parlement convoqué aujourd'hui, ne sera pas, selon l'usage, ajourné en février. La Chambre des Communes, pourra, dès janvier, émettre un vote de confiance.

Troubles en Corée

Paris, 21 décembre. — Des troubles sérieux ont eu lieu en Corée. L'escadre chinoise et des vaisseaux américains et japonais sont allés en Corée.

Théâtre de Roubaix (direction de M. Deschamps) Lundi 21, à 7 h. 1/4. — LE PLUS HEUREUX DES TROIS. — *LA CITERNE D'ALBY.*

Théâtre de Tourcoing (direction de M. Deschamps) *Mardi* 22, à 7 h. 1/2. — LE PLUS HEUREUX DES TROIS. — LE DROIT DU SEIGNEUR.

Aux approches du jour de l'an, on est parfois très-embarrassé lorsqu'il s'agit du choix d'un livre à offrir comme cadeau d'étrennes. Aussi croyons-nous rendre service à nos lecteurs en leur signalant quelques-uns des ouvrages publiés par la librairie Hennuyer.

Citons d'abord **les Mémorables Aventures du Docteur J.-B. Quiès**, qui sera certainement un des plus grands succès de 1886. L'œuvre de Paul Célières plaira aux jeunes autant qu'aux vieux, car elle a des qualités que l'on apprécie à tout âge : une gaieté de bon goût et une originalité qui se soutient depuis la première ligne jusqu'à la dernière. Ajoutons que Lix, dans ses spirituelles illustrations, rivalise d'humeur avec l'écrivain dont il a si bien interprété l'amusante fantaisie.

Parmi les livres destinés à la jeunesse, la série des *Explorations inconnues* de Lucien Biart : **le Fleuve d'or, Entre deux océans** et **le Roi des prairies**, occupe le premier rang. L'auteur, tout en nous intéressant, avec ce talent dramatique qui le distingue, aux personnages qu'il met en scène, nous initie aux mœurs de tribus sauvages en train de disparaître et, dans *le Fleuve d'or*, à l'histoire si peu connue encore des *constructeurs de terrres* et des *cliff-dwellers*. Il y a tout profit à voyager avec un guide aussi sûr, car il instruit en amusant. Quant aux illustrations, elles sont de Lix : c'est tout dire.

Du reste, si l'on tient compte de la valeur littéraire et du prix des volumes, la *Bibliothèque nouvelle de la jeunesse*, qu'édite la maison Hennuyer, est remarquable comme exécution typographique et comme gravure. L'Académie française l'a reconnu, puisqu'elle a déjà couronné quatre des ouvrages qui y figurent : **A travers l'Amérique** et **l'Homme et son berceau**, de Lucien Biart; **l'Histoire d'un forestier**, de P. Chazel; **Plantes et Bêtes** de Pizetta.

Dans la même collection on trouvera un très-intéressant volume : **Les Aventures de Tom Sawyer**, où le célèbre humoriste Mark Twain nous initie aux mœurs des Américains. Ce livre traduit par M. W.-L. Hughes et illustré par A. Siroux, ne saurait manquer de devenir aussi populaire que les **Bébés d'Hélène**, d'Habbeton.

Parmi les publications de la librairie Hennuyer, nous noterons aussi la nouvelle édition de l'**Histoire de la mode** par A. Challamel, beau livre admirablement illustré qui mérite d'occuper une place dans nos bibliothèques comme sur la table de nos salons. La **Petite Encyclopédie musicale** de MM. Bisson et de Lajarte ne doit pas non plus être oubliée, car elle est devenue classique dès son apparition. Quant aux **Reines du chant** de M. A. Thurner, avec ses beaux portraits à l'eau-forte par E. Abot, c'est un vrai livre de bibliophile.

Pour peu que l'on tienne à faire durer le plaisir que cause un cadeau de jour de l'an, rien de plus facile. Il suffit d'offrir un abonnement au **Magasin des Demoiselles**, dont les livraisons, à la fin de l'année, forment un beau volume. Celui de 1885, par exemple, a près de 600 pages; il est illustré avec talent et rédigé par des écrivains dont le nom seul est une recommandation. Ce serait un très-joli cadeau d'étrennes, lors même qu'il ne contiendrait pas **Nizelle**, touchante histoire d'une orpheline, racontée par Eugène Muller et illustrée par Tofani. Ajoutons qu'en 1886 l'*édition bleue* du **Magasin des Demoiselles** donnera un roman inédit : *une Exilée*, de Paul Célières. A côté de ce roman viendront se grouper des nouvelles, des articles variés de Mme Jules Samson, E. Marcel; de MM. Lucien Biart, Alex. Parodi, W. Hughes, A. Beaumont, Pizzetta, Laluyé, Lucien Pâté, Alexis Martin, etc., sans parler des gravures de modes, des morceaux de musique, des dessins de broderie, ouvrages de dames, etc.

Nous citerons en dernier lieu **la Lecture en famille**, collection adoptée par le ministère de l'instruction publique et qui, depuis 1874, paraît chaque année, en un volume illustré composé de variétés littéraires et scientifiques, nouvelles, voyages, comédies, etc., par MM. Lucien Biart, A. Parodi, A. Challamel, J. Pizzetta et autres écrivains d'un mérite reconnu. **La Lecture en famille** passe à juste titre pour le livre du foyer par excellence.

COMMERCE

LAINES

FOURMIES, 19 décembre.

On a fait quelques petites affaires en peignés; il n'est pas étonnant, du reste, qu'on opère peu : les gros marchés traités il y a six semaines, permettent d'attendre jusqu'au 15 janvier.

En fils, on fournit les grosses commissions et on fait néanmoins quelques opérations ; le stock est toujours nul et rien ne fait supposer que cette situation change sous peu.

Les prix des blousses sont bien tenus avec vente régulière et facile.

La façon est un peu moins abondante, mais il reste encore passablement de marchés en cours.

(Journal de Fourmies) V. Bachy.

LONDRES, 19 décembre.

Ventes publiques de laines coloniales

Arrivages à Londres pour la 1re série d'enchères, relevés les 19 décembre 1885. — Ouverture 19 janvier 1886.

Sydney		16.065 balles
Port-Philippe		9.250 —
Van Diémen		352 —
Adélaïde		9.061 —
Swan River		186 —
Nouvelle-Zélande		8.270 —
Total Australie		30.533 balles
» Cap de Bonne-Espérance		19.906 —
Ensemble		49.301 balles
Réexpéditions probables :		
Australie	20.000 bls.	
Cap de B.-E.	12.000 »	32.000 —
Arrivages actuels		17.301 balles
Cargaisons flottantes : Australie	163.906 bls.	
Cap de B.E	20.793 »	189.699 —
Arrivages destinés aux enchères		207.000 balles
Anciennes existences : Australie	16.000 bls.	
Cap de B.E	2.000 »	18.000 —
Stock approximatif à l'ouverture		225.000 balles

Les transactions du gré à gré ont été peu importantes depuis la clôture. Entr'autes, on a traité environ 200 balles pour les Etats-Unis aux cours fermes des dernières enchères. Les affaires de fabrique conservent un bon courant à l'intérieur. Paul Pierrard.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez

LE HAVRE, 21 décembre.

Ventes : 330 balles. Marché inchangé.

LIVERPOOL, 21 décembre.

Ventes : 8,000 balles. Marché soutenu.

NEW-YORK, 19 décembre.

Middling Upland, 9 1/4. Ventes : 38,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, lundi 21 décembre.

(Dépêche spéciale)

	19 déc. 11 h.	19 déc. 4 h.	21 déc. 11 h.		19 déc. 11 h.	19 déc. 4 h.	21 déc 11 h.
Déc..	59 1/2	59 1/2	59 1/2	Juin..	61 3/8	61 3/8	61 1/4
Janv.	59 3/8	59 1/8	59 3/8	Juill.	61 7/8	61 7/8	61 3/4
Fév..	59 5/8	59 3/8	59 5/8	Août.	62 3/8	62 3/8	62 1/4
Mars	60 ..	60 ..	59 7/8	Sept.	62 7/8	62 7/8	62 3/4
Avril.	60 3/8	60 3/8	60 1/4	Octob	.. ..	.. ..	.. ..
Mai..	60 7/8	60 7/8	60 3/4	Nov..	.. ..	.. ..	.. ..

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange.

NEW-YORK, vendredi 18 décemb. (Clôt.)

Ventes : 29,000 balles. Marché languissant.

Recettes 38,000 balles, contre 26,000 en 1884, et 31,000 en 1883.

Total de la semaine : 38,000 balles, contre 26,000 en 1884 et 31,000 en 1883.

Décembre..	9 26	Avril	9 64	Août	10 04
Janvier....	9 30	Mai	9 75	Septembre.	9 26
Février	9 41	Juin	9 86	Octobre	.. ..
Mars	9 52	Juillet	9 96	Novembre..	.. ..

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, lundi 21 décembre.

(Dépêche spéciale)

Farines. — 12 marques. — Tendance faible.

	19 déc.	21 déc.		19 déc.	21 déc.
Disponible.	46 20	46 25	4 premiers.	47 50	47 25
Janvier	46 80	46 60	4 de mars..	48 50	48 40

Marque Corbeil.... 49 ..

Circulation : 2.500

Blés. — Tendance lourde.

Disponible..	21 ..	21 ..	4 premiers.	21 50	21 40
Janvier....	21 10	21 ..	4 de mars..	22 40	22 23

Seigles. — Tendance calme.

Disponible..	13 75	13 75	4 premiers.	14 40	14 40
Janvier.....	13 90	13 90	4 de mars..	14 60	14 60

Par câble de MM. SIEGFRIED GRUNER et Cie, représentés à Roubaix par M. Jules Caudt.

NEW-YORK, samedi 19 décemb. (Clôt.)

Maïs

NEW-YORK				CHICAGO			
Déc..	.. ..	Juin	.. ..	Déc..	.. ..	Juin	.. ..
Jan..	48 1/4	Juill	.. ..	Janv.	36 1/2	Juil.	.. ..
Fév..	48 ..	Août	.. ..	Fév..	35 1/4	Août	.. ..
Mars	48 ..	Sept.	.. ..	Mars	36 1/4	Sept.	.. ..
Avril.	.